



Association Suisse des Amis d'Haïti

Site <https://asahaiti.org/>

P/a Philippe Jenni - Chemin de Chenaux, 5 – 1096 Cully

Email : info@asahaiti.org

CCP : 12-14784-3

IBAN: CH59 0900 0000 1201 4784 3

BIC: POFICHBEXX

Octobre 2025

Sommaire : [CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE](#)
[BILAN DES ACTIONS CONDUITES DEPUIS 2022](#)
[BOURSIERS DIPLÔMÉS AU CENTRE DE FORMATION ALAIN ROCOURT](#)
[HOMMAGE À CLAIRE GMÜNDER](#)

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mardi 11 novembre 2025 dès 18h30
Au Centre paroissial de Malagnou
Chemin Rieu 3 – Genève

Le parking du centre paroissial est réduit, il peut contenir une dizaine de voitures.

L'accès en transports publics est facile : bus N° 5 – 11 – 25 arrêt « Rieu ».

- I. Repas dès 18h45 : buffet canadien.** Merci d'apporter mets salés ou sucrés. Les boissons sont fournies par les organisateurs.
- II. Partie statutaire à 20h00 - Ordre du jour**
 1. Accueil puis vote sur l'acceptation du PV de l'assemblée générale 2024, disponible dans la circulaire de février 2025, en totalité sur le [site internet de l'ASAH](#) ou sur demande à info@asahaiti.org
 2. Rapports du président, de la trésorière et des vérificateurs des comptes (exercice 2024-2025)
 3. Discussion et vote des rapports
 4. Élection du comité
 5. Élection des vérificateurs des comptes
 6. Divers et propositions individuelles
- III. Partie culturelle de 21h00 à 21h30**

La vraie révolution en Haïti : une éducation de qualité pour tous

Film documentaire réalisé par Arnold Antonin, cinéaste haïtien.

Ce film de 30 minutes retrace les difficultés auxquelles se confronte l'enseignement fondamental en Haïti. Il présente une expérience menée auprès de 150 écoles en Haïti avec l'utilisation du tableau numérique interactif, après quatre années de mise en œuvre du dispositif.

[Lien vers l'auteur et le descriptif du film](#)



BILAN DES ACTIONS CONDUITES DEPUIS 2022

Depuis septembre 2022, notre association a décidé de modifier ses statuts. Sa mission principale, centrée sur le soutien à une éducation de qualité, s'est enrichie d'un nouvel objectif : renforcer l'autonomie financière des parents et du personnel enseignant des écoles partenaires.

Le comité de l'ASAH a alors lancé un projet pilote à l'école primaire de Banique, à Saint-Marc, au nord d'Haïti. Nous y avons mis en place un système de solidarité basé sur l'octroi de microcrédits aux parents d'élèves et aux enseignants. Ces prêts leur permettent notamment de :

- payer les frais de scolarité de leurs enfants,
- développer de petites activités génératrices de revenus (élevage de cabris, plantations de bananiers, petits commerces, restauration, coopératives locales, ou encore services informatiques).

Après trois ans de mise en oeuvre, les résultats sont très encourageants :

- l'école est devenue partiellement autonome sur le plan financier
- les enseignants perçoivent désormais leurs salaires de manière régulière
- une cantine scolaire a été mise en place pour 250 élèves, trois fois par semaine, pour un coût de 0,75 CHF par élève et par repas.



Cantine scolaire : repas chaud pour toutes et tous



Une partie des bananes récoltées dans le jardin pédagogique de l'école de Banique

Par ailleurs, les 13 enseignants de l'établissement ont bénéficié d'une formation pédagogique et d'une initiation à l'informatique.

Un jardin scolaire a également été créé afin de sensibiliser les élèves à l'agriculture. La plantation de bananiers représente une ressource économique pour l'école, tout en fournissant des aliments pour la cantine.

Pour assurer une bonne gestion du projet, nous avons recruté un comptable et un coordinateur, qui nous transmettent chaque mois un rapport détaillé sur le fonctionnement du microcrédit.

Face au succès du projet pilote, nous avons décidé d'étendre le modèle à huit autres écoles. Une évaluation statistique et plusieurs témoignages issus des bénéficiaires ont permis de mesurer l'impact positif de ces actions sur la vie des familles et des communautés. Nous recevons désormais chaque mois des rapports complets, accompagnés de photos et vidéos illustrant les activités menées sur le terrain.

Depuis 2024, un comité local de suivi a également été mis en place dans chaque école afin de garantir un contrôle rigoureux des projets. Ce comité est composé de deux enseignants, deux parents, une cuisinière, un comptable, un coordinateur et le directeur de l'école.



Des bénéficiaires des microcrédits, parents d'élèves.

Impact des différents projets

Notre association, de 2022 à nos jours, a eu la possibilité de soutenir différentes écoles qui comptent un grand nombre de bénéficiaires :

- 854 personnes (élèves, personnel enseignant et d'intendance) dans 8 écoles, dont 441 enfants qui ont bénéficié d'une cantine scolaire
- 391 personnes – représentant à chaque fois une famille – ont bénéficié de microcrédits
- 10 cuisinières pour les cantines, 4 comptables et 4 coordinateurs pour assurer le bon fonctionnement des microcrédits, sont rémunérés à titre d'un emploi fixe en lien avec les différents projets mis en œuvre
- 1 étudiante et 1 étudiant ont acquis une formation professionnelle en économie et management sur deux années à Port-au-Prince
- 2 petites filles à Jérémie ont reçu des fournitures scolaires et des uniformes.



Un poulailler, source de revenus, développé grâce au microcrédit.

Le soutien financier apporté par les microcrédits est très apprécié par les bénéficiaires : il leur procure une autonomie financière ! Les parents peuvent ainsi initier des projets, améliorer leurs activités professionnelles et avoir ainsi la possibilité de payer les frais scolaires de leurs enfants et les nourrir plus facilement. Ils ressentent une certaine dignité et ils en sont fiers. Indirectement, les enseignants perçoivent leur salaire, puisque les écoles sont payées. Cela renforce leur motivation dans l'enseignement auprès des élèves, mais aussi plus largement dans leur engagement au sein de la communauté scolaire.

En définitive, ces dispositifs jouent un rôle essentiel dans la garantie d'une éducation de qualité : ils favorisent la fréquentation scolaire continue des élèves tout au long du cycle primaire, condition indispensable à l'acquisition des compétences de base essentielles à leur développement.

Simone Romain

BOURSIERS DIPLÔMÉS AU CENTRE DE FORMATION ALAIN ROCOURT

Comme nous l'avions présenté dans notre circulaire de juin 2024, sollicité par Rosny Desroches, le comité de l'ASAH a décidé de financer à raison de 1100 frs par année et par personne les études de deux jeunes à l'école professionnelle dénommée « Centre Méthodiste de Formation Alain Rocourt » (CMFAR). Située à Thomassin, au-dessus de Port-au-Prince, cette école forme des jeunes en *Économie et Management*.

Après deux années d'études, nos jeunes boursiers, Mme Jasmithe Avrius et M. Jeune Ismaël, ont terminé leur formation cet été, en faisant preuve d'une belle réussite aux examens finaux de la formation. Ils ont obtenu un total d'environ 80 points sur 100 pour les cours suivis en Statistique, Droit des Affaires, Technique de négociation, Plan d'affaire, Gestion des RH, Base de données, Santé et Sécurité au travail. Nous les félicitons et leur souhaitons le meilleur pour leur carrière professionnelle. Voici un message reçu de Rosny Desroches le mois passé :



Le 14 septembre 2025, à l'église de Thomassin, nous avons eu une séance de remise de diplômes à la fin du culte pour 15 étudiants du CMFAR. C'était une grande satisfaction car les deux années ont été difficiles en raison de l'insécurité. Mais étudiants et professeurs ont tenu bon ! Merci pour votre support. Je partage avec vous quelques photos de la cérémonie.

Avec mes salutations amicales.

Rosny Desroches

Une nouvelle demande d'appui a été soumise au comité. Au vu du succès de cette première volée, le comité a décidé de soutenir 4 nouvelles étudiantes ou étudiants ; les candidatures sont en cours de sélection !

Philippe Jenni

HOMMAGE À CLAIRE GMÜNDER



L'ASAH a joué un rôle important dans la vie de Claire. Elle a eu l'occasion d'en faire la connaissance en fréquentant pendant 18 ans ma salle d'attente médicale ! Ce lieu étant toujours bien achalandé en plaquettes et circulaires de l'ASAH, impossible de le quitter sans être quelque peu informé de notre engagement pour les écoles en Haïti ! Mais en plus des circulaires qu'elle recevait régulièrement, Claire s'est intéressée à mes créations et restaurations, et fut une fidèle cliente de nos stands. Et c'est lors d'une dernière fête de l'artisanat à Puplinge, où l'ASAH exposait certains de mes meubles, que nous nous sommes retrouvés puis mis en ménage. Atteinte d'une grave maladie, elle nous a quittés le 23 février 2024. Sensible aux causes humanitaires, et sans enfants, elle a décidé d'elle-même de faire une importante donation à l'ASAH ! Ce don va nous permettre de soutenir des projets supplémentaires, d'augmenter le nombre de nos boursiers. Mais c'est aussi bien sûr une responsabilité qui nous oblige à être vigilants, attentifs à sa bonne utilisation. Toute notre reconnaissance va à Claire pour sa grande générosité.

Yves Gaudin

Le comité de l'ASAH vous salue et vous remercie pour votre généreuse fidélité !

Veuillez à utiliser le nouveau modèle de bulletin de versement avec QR code :
les anciens bulletins oranges ne sont plus valides !



Ont contribué à cette circulaire

Textes

Photos

Responsable de publication :

Impression :

Simone Romain, Yves Gaudin, Philippe Jenni ; en Haïti : Rosny Desroches

Yves Gaudin ; En Haïti : plusieurs bénéficiaires des projets de l'ASAH

Philippe Jenni

Ateliers Arts Graphiques – www.epi.ch